

**Plan
Climat
Air
Energie
Territorial - p.6**

OBJECTIFS POUR L'AVENIR



SOMMAIRE

Le mot du président
Vœux aux entreprises et aux partenaires - retour en images
Actualités
Cohérence territoriale
Emploi Formation
Tourisme

2	Ressource en eau	10
3	Espace France Services	11
3	Développement économique	12
4	Mobilités	14
6	Équipements du territoire	16
8	Urbanisme	17
9	Gestion des déchets	18

Le mot du Président



Madame, Monsieur,
Chers habitants de la Communauté de communes Thelloise,

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro de votre Thelloise Mag, qui fait la part belle aux projets structurants pour notre territoire.

L'année 2024 a débuté de la plus belle manière lors de notre seconde édition de la cérémonie des vœux aux entreprises et aux partenaires, qui s'est tenue au sein du Campus Saint-Just de Belle-Eglise.

Cette soirée, placée sous le signe de l'artisanat, a réuni 280 participants et de nombreux partenaires.

Sa réussite représente, pour la Thelloise, un marqueur fort et valorisant de reconnaissance de son action, notamment en matière de développement économique et de proximité avec les entreprises du territoire.

Ce début d'année est également marqué par l'approbation à l'unanimité en conseil communautaire de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui doit répondre aux enjeux de l'urgence climatique et se fixe comme cap de réduire de manière importante l'émission des gaz à effet de serre, avec le lancement d'une thermographie aérienne et la mise en place d'un cadastre solaire.

Climat, économie, urbanisme, mobilité, ressource en eau... Les mesures mises en place par ce plan mobilisent tous nos secteurs d'activité.

Nous travaillons d'ailleurs d'ores-et-déjà en lien étroit avec les communes sur les actions qu'il comprend. Vous le verrez dans ces pages, certaines sont déjà bien engagées.

En matière de mobilités, notre Plan de Mobilité Simplifié est également bien avancé et devrait être approuvé d'ici l'été. Des actions concrètes sont également programmées en 2024 comme la création de nouvelles liaisons douces.

Par notre engagement à permettre le recyclage de vos téléphones usagés, par notre souhait de favoriser la biodiversité en aménageant de manière durable nos espaces verts, par nos actions en matière de gestion des déchets, nous avons pour ambition de donner l'exemple et de vous permettre d'adopter les bonnes attitudes face au défi climatique qui s'impose à nous.

Dans ce Mag, vous découvrirez également de nouveaux outils qui vont nous permettre de révéler le potentiel touristique de notre beau territoire et le faire rayonner, mais également nos projets pour nos équipements, notamment la rénovation et l'extension du centre aquatique Aquathelle.

Je vous invite également à découvrir l'offre de services étendue qui vous sera très prochainement offerte dans le cadre des permanences « France Services » pour vous accompagner dans vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux.

Et pour les professionnels de l'Oise, sachez qu'un nouvel accompagnement fiscal est proposé par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Retrouvez enfin le calendrier des principaux travaux d'assainissement prévus cette année et obtenez des conseils concernant la séparation des eaux de pluie de vos eaux usées.

Ces projets et actions dont la liste présentée ici est loin d'être exhaustive figurent dans notre rapport d'orientations budgétaires qui a été présenté aux élus le 8 février dernier. Il représente avec réalisme, rigueur, maîtrise et ambition le travail de votre intercommunalité et notre volonté d'œuvrer pour vous et avec vous.

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Toujours à vos côtés
Pierre Desliens*

Communauté de communes Thelloise

Dépôt légal : Thelloise Mag hiver - printemps 2024
ISSN 2727-7615 - ISSN Web 2728-0764
Directeur de la publication : Pierre Desliens, Président
Directeur de la rédaction : Sandra Ryckewaert, DGS

thelloise.fr   

Réalisation & conception :
Pierre-Edouard Charpentier, Matthieu Charbonnier
28 000 exemplaires : Imprimerie Polyservices - Beauvais
Cet exemplaire ne peut être vendu.



PIERRE DESLIENS,
PRÉSIDENT DE LA CC THELLOISE



ANTONIO MINICHINI,
RESPONSABLE DU SITE CAMPUS SAINT-JUST



MORGAN ISAAC,
PRÉSIDENT DE LA CMA DE L'OISE

● **Vendredi 19 janvier, la seconde édition des vœux aux entreprises et aux partenaires de la CC Thelloise a eu lieu dans le cadre prestigieux du Château de Belle-Église, le campus Saint-Just, site du groupe ChateauForm'.**

● Cette cérémonie conviviale, placée sous le thème de l'artisanat, a réuni **280 participants** venus de tout le territoire, dont de nombreux chefs d'entreprise et élus.

● Maître de cérémonie, le Président Pierre Desliens y était entouré par ses vice-présidents et a cédé la parole à Morgan Isaac, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise (CMA).

● Pour l'occasion, la CC Thelloise a réalisé une exposition pour mettre en lumière plus de 60 artisans récompensés par une charte qualité ou un titre de Maître Artisan entre 2021 et 2023.

● Pierre Desliens a insisté sur les atouts de notre territoire et a rappelé l'importance d'accompagner dans ses développements le tissu économique local. À l'issue de la soirée, chacun des participants s'est vu offrir un petit cadeau «**100% Thelloise**», réalisé en partenariat avec 6 artisans du territoire.

● Merci à l'ensemble des participants ainsi qu'à nos partenaires, ChateauForm' et l'équipe du Campus Saint-Just pour leur accueil, le photographe Cédric Derbaise, ainsi que la CMA des Hauts-de France.

● Retrouvez l'ensemble des photos de la soirée ainsi que le film réalisé auprès de nos artisans sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

© photographies : Cédric Derbaise



Vœux aux entreprises et aux partenaires - retour en images

Actualités



Travaux Chambly - Hôtels à insectes géants

Petite Enfance : Les rendez-vous des tout-petits

Que d'animations proposées par nos services du Relais Petite Enfance et des Haltes-Garderies Itinérantes !



Après les spectacles de Noël à Dieudonne et Neuilly-en-Thelle et l'atelier parents-enfants « Au pays des contes » à la fin du mois de janvier, les tout-petits ont été conviés aux ateliers sensoriels pour une découverte « zen » des sens, à travers les sons, les couleurs, les odeurs et la manipulation d'objets.



Place désormais au projet culturel qui reprend jusqu'à fin mars sur l'ensemble des structures du territoire, avec la « Cabane Magique » et le spectacle « Danse doudou danse ».

Le spectacle de restitution de ce grand projet, ouvert aux enfants participants et à leurs parents ainsi qu'aux assistantes maternelles du territoire, aura lieu le samedi 22 juin à Noailles.

+ d'infos : enfance@thelloise.fr

Offres d'emploi

**Nous
recrutons !**



Votre collectivité recrute dans différents domaines.

Offres d'emploi en cours au 1^{er} mars 2024 :

- Un/une responsable d'une équipe à la Halte-Garderie Itinérante, éducateur(trice) de jeunes enfants
- Chargé(e) d'opérations voirie infrastructures
- Chargé(e) de mission prévention des déchets

**Création d'une structure de repasserie/retouche et conciergerie solidaire :
votre avis compte.**

Notre partenaire Thelle Emplois réalise une étude dans le but de créer une nouvelle structure sur le territoire. Prenez quelques minutes pour remplir le questionnaire distribué conjointement à ce magazine, ou répondez en ligne en scannant le QR Code ci-dessous :

Thelle Emplois – 5 rue de Calais – 60430 Noailles
Scannez le QR Code



Recyclez vos anciens mobiles, c'est facile !

Déployée en novembre 2023 dans les communes du territoire, la collecte des anciens mobiles pour leur recyclage, organisée dans le cadre de notre partenariat avec Orange, a déjà permis de récupérer 165 téléphones et 109 accessoires, qui seront envoyés pour recyclage aux ateliers du Bocage, partenaire d'Orange.



Cette initiative permettra la création d'emplois, un soutien financier à l'association Emmaüs International et un recyclage efficace des matières premières, précieuses et/ou polluantes contenues dans les téléphones.

Afin de poursuivre ce partenariat, la CC Thelloise souhaite étendre ces actions aux collègues du territoire, mais aussi aux communes qui le souhaitent de participer à la collecte au long de l'année 2024.

Pour participer ? Rien de plus simple !
Il suffit de déposer vos téléphones et tablettes usagés, ainsi que leurs accessoires, dans les mairies participantes !

RECYCLEZ VOS ANCIENS MOBILES

DÉPOSEZ-LES DANS VOTRE MAIRIE

Créer des emplois
En France et en Afrique, où les composants seront recyclés pour être revalorisés

Soutenir Emmaüs International
10% des mobiles recyclés seront reconditionnés et revendus au profit d'Emmaüs International

Préserver l'environnement
Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme

Téléphones et accessoires

PARTENARIAT AVEC ORANGE
SOUTIEN DU PROGRAMME DE RECYCLAGE DES MOBILES DANS LE CADRE DE NOS COMPÉTENCES PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Octobre Rose : Remise du chèque à la Ligue contre le Cancer



La CC Thelloise a remis la somme de 616 € à la section de l'Oise de la Ligue contre le cancer.

Cette participation, collectée grâce à l'achat de goodies par les agents de l'intercommunalité et des élus du territoire, a été remise dans le cadre de la campagne « Octobre Rose ».

« La Ligue contre le cancer, c'est vous ! » a rappelé Monette Vasseur, vice-président de la section Oise de la Ligue, en insistant sur l'importance de la mobilisation pour faire avancer la recherche, mais aussi et surtout pour venir directement en aide aux malades.

Merci à l'ensemble des contributeurs de ce beau projet solidaire.



+ d'infos : ligue-cancer.net/60-oise

En Thelloise, la biodiversité est la bienvenue !



Dans le cadre du réaménagement paysager de la zone d'activité des Portes de l'Oise à Chambly, l'équipe espaces verts de la CC Thelloise a repensé les deux ronds-points principaux dont elle assure l'entretien.

Pour la première partie de ce réaménagement, les lettres « THELLOISE », composant les structures, ont ainsi été installées.

« Nous utilisons des planches de mélèze pour la structure, aménagée avec du bois, des tiges creuses, du foin, des feuilles, de la mousse, des pommes de pin... L'ensemble est réalisé en matériaux naturels, durables et non traités. Chaque lettre pèse près de 100kg ! » a indiqué Bernard Cwiek, artisan spécialiste de ces créations en bois « sur mesure » lors de l'installation des hôtels.

Plus d'une vingtaine d'insectes différents pourra bénéficier de cet hébergement de qualité... conçu pour durer !



Cohérence territoriale



Le PCAET approuvé à l'unanimité par nos élus

Le 8 février dernier, le **Plan Climat Air Énergie Territorial** a été présenté aux conseillers communautaires et approuvé à l'unanimité. **Les mesures mises en place dans le cadre des PCAET mobilisent tous les secteurs d'activités.** Son objectif est d'agir localement au niveau du territoire intercommunal, en sollicitant tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Le PCAET est composé :

- D'un diagnostic, qui traite de l'ensemble des données disponibles relevant des domaines climat-air-énergie et notamment le bilan des émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique du territoire...
- D'une stratégie, qui traduit l'ambition du territoire avec des objectifs chiffrés en matière de

réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la consommation énergétique finale...

- D'un plan d'actions, qui répond aux enjeux et objectifs visés dans la stratégie.

Il s'articule autour de 4 axes et comporte 21 actions, pour certaines déjà engagées.



Marie-France SERRA

Vice-Présidente
COHERENCE TERRITORIALE
(schéma de cohérence territoriale, urbanisme,
plan climat-air-énergie territorial, logement)

« Le PCAET approuvé est le résultat d'un travail co-construit par la Thelloise et ses communes membres.

Le choix a été fait par les élus de fixer des objectifs réalistes, ambitieux et atteignables. Ces objectifs pourront être revus lors des prochains Plans Climat. »

Axe 1 : Impulser un nouveau rayonnement pour assurer l'attractivité raisonnée du territoire

- Action N°1** – Accompagner la transition écologique des entreprises
- Action N°2** – Préserver et renforcer la fonction commerciale des centres-villes
- Action N°3** – Changements de pratiques agricoles
- Action N°4** – Structurer les filières agricoles

Axe 2 : Promouvoir la transition énergétique du territoire

- Action N°5** – Favoriser la rénovation des bâtiments
- Action N°6** – Créer un partenariat avec la filière des artisans experts des matériaux biosourcés et de la rénovation
- Action N°7** – Favoriser l'appui aux projets d'EnR
- Action N°8** – Favoriser les modes alternatifs de déplacements

Axe 3 : Assurer un développement vertueux et durable qui préserve les qualités environnementales et patrimoniales garantes du cadre de vie

- Action N°9** – Séquestration du carbone par le milieu agricole
- Action N°10** – Gestion et exploitation des forêts
- Action N°11** – Sensibilisation des habitants aux risques naturels (ruissellement, retrait/gonflement des sols argileux, etc.)
- Action N°12** – Préserver le territoire des inondations
- Action N°13** – Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur
- Action N°14** – Diminuer les quantités de déchets des habitants
- Action N°15** – Préservation et sensibilisation autour des captages prioritaires
- Action N°16** – Préservation des milieux et de la biodiversité

Axe transversal : La mise en œuvre du PCAET pour une réussite commune

- Action N°17** – Une meilleure gestion de l'énergie sur le patrimoine intercommunal et communal
- Action N°18** – Une mobilité des agents optimisée
- Action N°19** – Privilégier les achats responsables
- Action N°20** – Optimiser la gestion des déchets
- Action N°21** – Gouvernance et communication autour du PCAET

Toutes les infos en page 7
«étude thermographique»



RDV pages 14 et 15
pour en savoir plus sur
la mise en place
du Plan de Mobilité Simplifié



Retrouvez nos actions
en pages 18 et 19

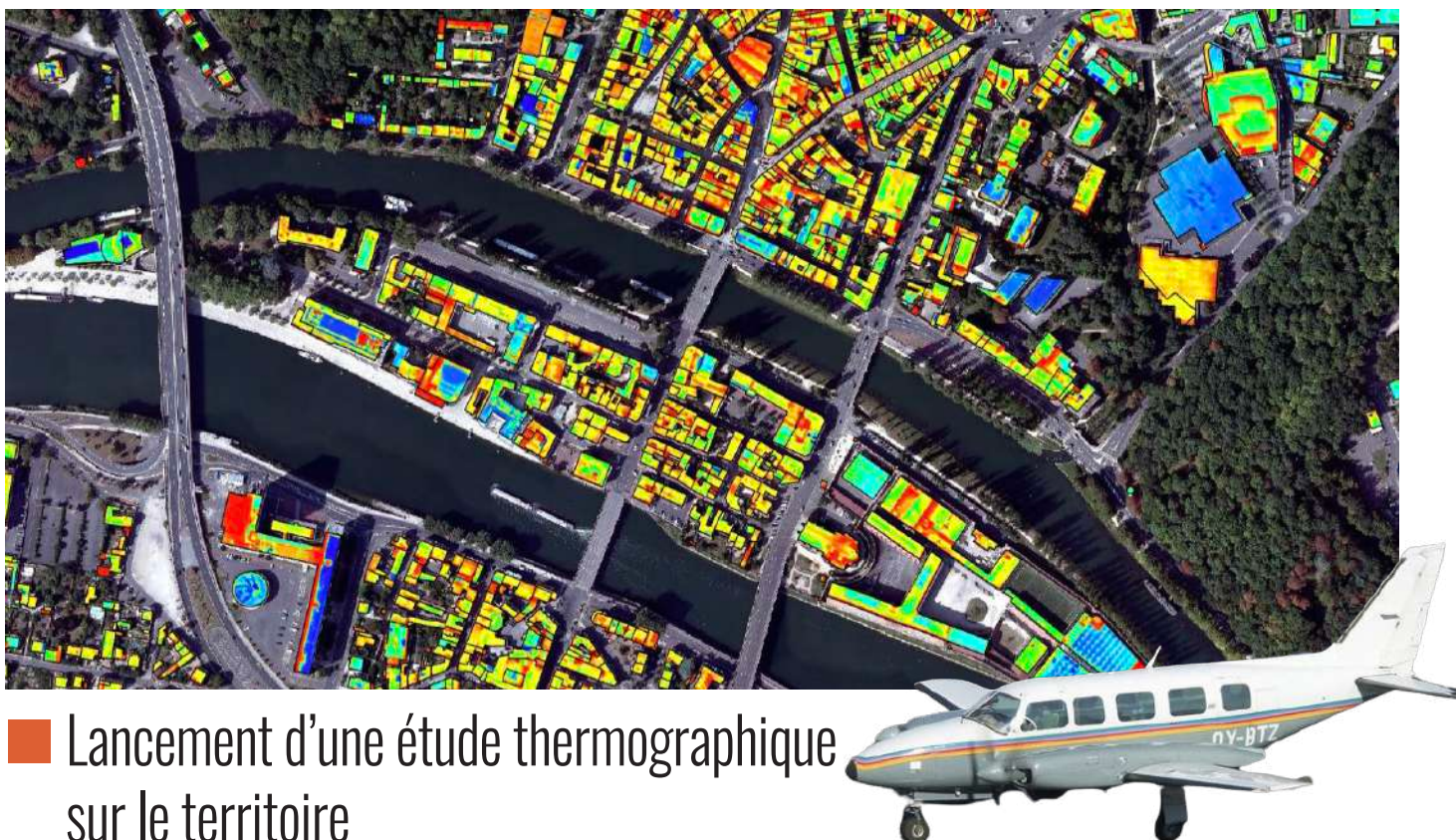


Y compris dans nos zones
d'activité ! Voir en page 5



Mise en place d'un forfait mobilité durable
pour inciter les agents de la CC Thelloise
à utiliser le covoiturage





■ Lancement d'une étude thermographique sur le territoire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de communes Thelloise lance une thermographie aérienne qui permettra de mieux comprendre et de visualiser les enjeux liés à l'efficacité énergétique sur notre territoire.

Qu'est-ce que la thermographie aérienne ?

La thermographie aérienne est une méthode d'imagerie infrarouge visant à détecter les variations de température à la surface des bâtiments.

Les clichés thermiques aériens permettront d'évaluer les déperditions par rayonnement des toitures et ainsi signaler aux habitants du territoire leur niveau d'isolation. Cette opération a été confiée à un groupement de prestataires ITC, le Laboratoire national de métrologie et d'essais et Pixair.

Comment ?

Concrètement, un scanner infrarouge, embarqué dans un avion bimoteur qui survolera en deux nuits (entre 19h et minuit) les 313 km² des 41 communes du territoire, mesurera le rayonnement thermique des toitures.

L'avion effectuera des allers-retours au-dessus du territoire à une hauteur de 1500 pieds, soit environ 500 mètres d'altitude.

Il est recommandé aux habitants de ne pas modifier leurs habitudes de chauffage.



Quand ?

La réalisation de la thermographie aérienne est prévue au cours des premiers mois 2024.

Les conditions requises pour de bonnes mesures sont : une absence de pluie les 24 à 36 heures précédant le vol, un temps froid et peu de vent.

Les résultats seront analysés dans les mois suivants, et présentés aux habitants.

Plusieurs réunions publiques seront organisées à l'automne 2024 pour restituer les résultats obtenus et orienter les résidents dans leur choix de rénovation énergétique.

Des conseils gratuits, neutres et indépendants.

La thermographie aérienne s'avère être un outil essentiel pour les résidents du territoire, leur offrant la possibilité de solliciter des informations et conseils auprès de la Communauté de communes et de ses partenaires, le Conseil Départemental de l'Oise, l'Association Départementale d'Information sur le Logement et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise.

Avec cette campagne, la Communauté de communes Thelloise souhaite aider les particuliers et entreprises à repérer les déperditions de chaleur de leurs toitures.

Mieux informés, les habitants pourront plus facilement décider de l'intérêt écologique mais aussi économique d'améliorer l'isolation de leur habitation.

À noter : À travers cette démarche, la Communauté de communes n'encourage aucun démarchage.

Emploi Formation



■ Découvrez l'alternance à la Maison Familiale Rurale

Située à Saint-Sulpice, le Centre de Formation d'Apprentis de la Maison Familiale Rurale (MFR) assure des formations professionnalisantes par alternance.

En septembre 2023, la MFR accueillait 180 jeunes répartis dans les formations 4^{ème}, 3^{ème}, CAPA et BAC professionnel. L'internat tient une place prépondérante dans l'établissement, avec 78% des jeunes internes, avec pour objectif de « Cultiver la réussite ».



La MFR propose les formations suivantes :

- Seconde professionnelle de « productions » en alternance,
- 4^{ème} et 3^{ème} en alternance pour apprendre un métier,
- CAPA jardinier-paysagiste en apprentissage,
- CAPA métiers de l'agriculture en apprentissage,
- CAPA Palefrenier-soigneur en apprentissage : NOUVEAUTE pour la rentrée 2024,
- BAC pro CGEA « Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole » polyculture-élevage équins ou ruminants) en formation initiale et en apprentissage,
- Bac pro agroéquipement en apprentissage,
- Seconde agroéquipement en apprentissage (rentrée 2024).

Ouverture du CAPA Palefrenier-soigneur

Cette formation consiste à former des jeunes passionnés par le monde du cheval afin de se professionnaliser en tant que personnel d'écurie : entretien des lieux, soins aux animaux, alimentation, ...).



Un métier qui a de l'avenir et correspond à une vraie demande sur le territoire !

Les inscriptions se déroulent principalement lors des portes ouvertes et sont basées sur le projet professionnel du jeune, sa motivation et ses résultats scolaires :

- 16 mars 2024
- 13 avril 2024
- 25 mai 2024



À savoir :

La MFR propose également des formations adultes : soudure, hydraulique, électricité...

Le château de la MFR est ouvert à la location aux associations avec 85 places de couchages. Les périodes de locations sont les week-ends et les périodes de vacances scolaires.

La MFR de Saint-Sulpice poursuit son élan de développement avec d'autres projets en cours de réalisation : la rénovation de la longère en salle de cours et 12 places d'internat, la construction d'un atelier au service du territoire, la rénovation de l'internat du château.

La structure accueillera le cross inter-régional en mai 2024, une première en Hauts-de-France !

Tous ces projets ont pour but d'enrichir le cadre de vie des apprenants et de proposer des outils performants, supports pédagogiques pour la formation de chacun.

Infos et coordonnées : www.mfr-stsulpice.com



Pierre DESLIENS
Président

Promouvoir le potentiel touristique du territoire

Cette année, la CC Thelloise accentue son attention sur le tourisme, afin d'en renforcer l'attractivité de nos villes et villages. En plus de l'étude mise en place pour concevoir une stratégie touristique globale et durable, nos équipes finalisent deux nouveaux supports qui seront très prochainement disponibles en ligne et accessibles à tous.

À la fois rurale mais aussi péri-urbaine, la Thelloise propose une diversité de paysages mêlant champs, collines, plaines et cours d'eau, mais aussi et surtout un patrimoine historique riche... que ces nouveaux documents vous invitent à découvrir !



Guide touristique « Destination Thelloise »

C'est quoi ?

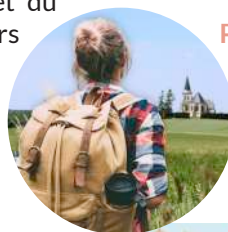
La toute première édition d'un ouvrage qui référence les multiples facettes de notre territoire et ses 41 communes. Vous y retrouverez des pépites patrimoniales, historiques ou artisanales, mais aussi les activités culturelles et naturelles à votre disposition.

Comment ça marche ?

Nos services ont pensé ce guide comme une véritable « boîte à outils ». Les nombreuses adresses, points d'intérêt et activités y seront répertoriés en différentes rubriques, selon que vous souhaitiez découvrir, vous évader, vous ressourcer... Il sera mis à jour chaque année pour tenir compte des évolutions de l'offre touristique.

Pour qui ?

Pour les habitants, visiteurs et excursionnistes. Mais aussi pour les amoureux de l'histoire et du patrimoine, les promeneurs aimant le grand air, les sportifs ou encore les gourmands !



Guide des randonnées

C'est quoi ?

Un recueil des sentiers de randonnées référencés sur le territoire, pour permettre d'en favoriser et d'en accompagner la pratique. Le guide recensera environ 70 tracés adaptés à tous les niveaux de pratique, de la petite randonnée familiale jusqu'aux

grands itinéraires de GR, permettant de sillonner l'ensemble du territoire.

Comment ça marche ?

En concertation avec les communes, invitées à proposer leurs tracés, et en s'appuyant sur leurs contributions, nos services ont référencé les circuits praticables. Chaque randonnée fera l'objet d'une fiche détaillant la distance, la durée approximative, le niveau de difficulté ou encore le profil altimétrique... tout en vous décrivant brièvement les points d'intérêts du tracé.

Pour qui ?

Tous ceux qui le souhaitent, habitants, promeneurs et randonneurs !





■ Les principaux travaux d'assainissement

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Les principaux travaux mis en œuvre par la CC Thelloise : **Précy-sur-Oise** (réhabilitation de réseaux), **Cires-lès-Mello** et **Hermes** (traitements sur postes de refoulement) ainsi que Berthecourt (mise en conformité de branchements).

PROGRAMME DE TRAVAUX 2024

La CCT réalise en 2024 un important investissement pour le raccordement de la commune de **Saint-Félix** à la station d'épuration de **Hermes**. L'actuel système de traitement sera remplacé et les eaux usées transférées sur cette dernière.

Les travaux, qui commenceront au printemps, ont pour objet la pose d'une canalisation de transfert et la création d'un poste de refoulement des eaux usées de l'ensemble de la commune. **Coût : Environ 1M €**

Seront également menés des travaux de chemisage de réseaux, prévus aussi au printemps, à **Blaincourt-lès-Précy** (pour environ 130 000 €) ainsi que, l'équipement du poste de refoulement principal de **Villers-sous-Saint-Leu** (pour environ 60 000 €).

Enfin, la CC Thelloise a démarré en 2023 la maîtrise d'œuvre de différentes opérations : **Saint-Sulpice** (traitement du phosphore),

Chambly et **Cauvigny** (réhabilitation de réseaux) ainsi que celle de la sécurisation et la mise en place de traitements sur plusieurs postes de refoulement du territoire (à Chambly, Lachapelle-Saint-Pierre, Saint-Sulpice et Uilly-Saint-Georges). **Montant prévisionnel : 1 M €.**

Des consultations des entreprises seront réalisées en 2024 et les travaux devraient commencer suite à l'obtention des subventions.



■ Subvention pour la séparation des eaux pluviales en domaine privé



Les eaux de pluie évacuées dans les réseaux d'eaux usées peuvent provoquer des débordements

Le raccordement d'eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement eaux usées est interdit (sauf exception) car celles-ci perturbent le fonctionnement des installations de transport et de traitement de ces eaux usées.

Il convient de s'assurer de la bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales, en partie privative dans un souci de respecter et préserver l'environnement.

La Communauté de communes, en concertation avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, propose aux usagers

concernés de bénéficier des aides financières de cette dernière pour des travaux de mise en conformité de leurs installations d'assainissement en domaine privé et ce, concernant la suppression des rejets d'eaux pluviales.

Si vous souhaitez bénéficier de la subvention, contactez le service assainissement de la Communauté de communes Thelloise afin de pouvoir retourner un formulaire d'inscription accompagné d'un devis de travaux.

Votre dossier sera étudié et une autorisation de commencer les travaux vous sera adressée si celui-ci est retenu.

VOTRE SUBVENTION

- **100% (jusqu'à un plafond de 3000 €)** pour la mise en conformité de la partie privée du branchement (déconnexion des eaux pluviales du réseau d'eaux usées).
- **Aide complémentaire jusqu'à 1000 €** dans le cas d'une gestion à la parcelle des eaux pluviales.

NOS CONSEILS

- Demandez un devis à différents entrepreneurs et assurez-vous que ceux-ci soient bien détaillés (pas de devis forfaitaire).
- Interrogez l'entrepreneur sur la nécessité d'un évier et d'un clapet anti-retour.
- Expliquez à l'entrepreneur que vous ne pouvez pas commencer les travaux sans l'accord de la CCT.

ATTENTION



Les travaux ne doivent pas commencer avant validation du dossier par la CCT.

La conformité des travaux devra être vérifiée.



Caroline BILL
Vice-Présidente
ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE
(relais petite enfance, haltes-garderies itinérantes,
accessibilité des services au public)

Les services publics plus près de chez vous

La CC Thelloise s'engage dans une démarche de création et de labellisation d'un Espace France Services multisites afin de mailler le territoire et de permettre à chacun un meilleur accès aux services publics.

Ce modèle d'accès aux services publics pour les Français vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour apporter un accompagnement dans les démarches du quotidien.



L'OFFRE DE SERVICES PROPOSÉE SUR LE TERRITOIRE

Le dossier présenté par la CC Thelloise, appuyé par la sous-préfecture de Clermont, est actuellement à l'étude au ministère de la Cohésion des Territoires. Celui-ci comprend :

Un bouquet de services obligatoires pour l'accueil, l'information et l'accompagnement de premier niveau assurés par les agents France Services pour le compte des différents opérateurs.

Cette prestation prendra la forme d'un accueil téléphonique mais également d'accueils physiques hebdomadaires en plusieurs points du territoire.

Les agents auront également la possibilité d'orienter les habitants vers les services concernés en cas de besoin d'accompagnement de second niveau.



Une offre complémentaire de services est également dispensée :

Des ateliers informatiques à destination des habitants, organisés par notre collectivité depuis plus de 20 ans. Ces ateliers gratuits sont proposés dans 3 communes du territoire : Mesnil-en-Thelle, Sainte-Geneviève et Hondainville, sur 3 demi-journées et sont divisés en rendez-vous personnalisés ou en ateliers de groupe, à thèmes.

Des prestations et permanences déployées au siège de la CC Thelloise, avec les permanences « Habitat/logement » (ADIL, CAUE...) et « Création d'entreprises » (CCI).

Pour permettre aux usagers de se déplacer sur de courtes distances, 4 lieux répartis sur le territoire permettront d'accueillir les permanences.

NEUF OPÉRATEURS NATIONAUX PARTENAIRES

La Poste, France Travail, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice et la Direction générale des finances publiques.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus,
- j'établis mon permis de conduire, ou ma carte d'identité,
- je demande une aide, (allocation logement, RSA),
- je cherche un emploi,
- je cherche à me faire rembourser de mes soins,
- je prépare ma retraite,
- je fais face à un litige ou un conflit,
- j'attends un enfant...



À SAVOIR

Lancé il y a quatre ans, le réseau compte désormais 2 700 guichets déployés sur l'ensemble du territoire national. 34 structures sont labellisées France Services dans l'Oise, les plus proches de notre territoire sont situés à Bornel, Mouy et Lamorlaye.

Pour en savoir plus www.thelloise.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**



■ Une nouvelle offre de services de la Direction Départementale des Finances Publiques pour les entreprises de l'Oise

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) développe son offre de services à destination des entreprises afin de mieux répondre à leurs besoins et d'approfondir avec elles une relation de confiance.

Depuis septembre 2023, la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Oise propose aux TPE/PME un service gratuit d'accompagnement fiscal intitulé « Accompagnement Fiscal Personnalisé des PME » (AFPME).

Ce service a pour objectif de sécuriser les chefs d'entreprise face aux risques fiscaux associés à leurs activités quotidiennes et/ou à leurs projets de développement, afin qu'ils puissent arrêter, de manière la mieux éclairée possible, les choix de gestion de leur entreprise.

L'AFPME répond ainsi, sur la base d'un dialogue noué par un expert avec les gérants et leurs équipes, à toutes leurs interrogations fiscales.

Elle les prémunit contre les erreurs susceptibles d'être commises dans l'interprétation de la réglementation fiscale. L'expert en fiscalité, tenu au secret professionnel et désigné pour

accompagner l'entreprise demandeuse, s'engage à prendre position dans les meilleurs délais, en tenant compte des échéances économiques et/ou fiscales des TPE/PME.

Tous les sujets fiscaux peuvent être abordés, que ce soit en matière d'impôt sur les sociétés (IS), de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de crédits d'impôt, d'impôts locaux (cotisation foncière des entreprises et autres taxes) ou pour toute autre problématique fiscale.

L'accompagnement par cet expert peut être ponctuel ou renouvelé en fonction des problématiques soulevées par l'entreprise ou l'expert lui-même.

Il peut consister aussi bien en la délivrance d'une information générale sur la législation en vigueur qu'en une prise de position ferme de l'administration.

Cette prise de position, appelée rescrit, est ensuite opposable à l'administration en cas d'éventuel contrôle ultérieur et sécurise juridiquement la décision ainsi prise par la PME/TPE sur le plan fiscal.

Les entreprises intéressées par un

tel accompagnement ou désireuses d'en savoir plus sur les missions possibles de l'expert mis gratuitement à leur disposition, peuvent contacter l'AFPME à l'adresse électronique suivante :

ddfip60.accompagnement-fiscal.pme@dgfip.finances.gouv.fr

Les Finances publiques
à votre service

**L'ACCOMPAGNEMENT
FISCAL
DES PME**

**Vous rencontrez
des questions
sur la fiscalité applicable
à votre entreprise ?**

**Le service
d'accompagnement
fiscal des PME répond
à vos questions**

Rendez-vous de l'entreprise : une recette qui fonctionne !



La 6^{ème} édition des rendez-vous de l'entreprise a réuni les acteurs économiques du territoire dans les locaux de la CC Thelloise le 5 décembre dernier.

L'événement, organisé par notre service du développement économique, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, avait pour thème les soutiens financiers pour le développement des entreprises.

Différentes interventions se sont succédées (CMA, BPI, Réseau Initiative, CCI...), suivies des retours d'expérience d'entreprises du territoire ayant bénéficié d'aides financières.

Une session particulièrement instructive pour les entrepreneurs du territoire, venus très nombreux et ravis d'échanger avec leurs pairs afin d'obtenir des réponses à certains de leurs questionnements.

Merci à tous les participants pour ce moment d'échanges, à la fois convivial et professionnel.

Si vous souhaitez avoir des informations sur les aides présentées, n'hésitez pas à contacter notre service (devéco@thelloise.fr), qui pourra vous conseiller et vous orienter vers les bons interlocuteurs.



La CC Thelloise réaménage la voirie zone d'activité des Pointes à Chambly

OBJECTIFS DES TRAVAUX

- Réhabiliter la voirie et les trottoirs usagés
- Changer les candélabres pour une gestion plus économe de l'éclairage
- Limiter le stationnement sur rue et encourager la réduction de la vitesse pour une circulation sécurisée des véhicules et des piétons

De manière générale, proposer un cadre agréable aux entreprises, aux usagers de la zone et aux délégations olympiques qui viendront s'entraîner dans les équipements situés au sein de la zone d'activité.

INTERVENTIONS EN COURS

- Réhabilitation complète de la voirie et des trottoirs
- Remplacement des candélabres
- Création d'un ralentisseur et de 3 passages piéton supplémentaires
- Mise en place de potelets sur le trottoir
- Création d'un cheminement piétonnier pour rejoindre parking du stade
- Création d'un espace vert en entrée de zone
- Aménagement d'un dépose-minute devant la Halle des Sports

Coût global : 298 K € TTC



Infos : ville-chambly.fr - 01 39 37 44 00



Marc VIRION

Vice-Président
EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE
TRANSPORT/VOIRIE
(Gymnases, piscine Aquathelle, Parkings communautaires,
Aire d'accueil des gens du voyage, terrains familiaux locatifs)



Plan de Mobilité Simplifié

La tenue du comité de pilotage le 23 janvier dernier a permis la mise en place du plan d'action, articulé autour de 5 axes.

AXE 1 – Améliorer l'offre de transport en commun

- Collaboration avec la Région pour améliorer l'offre des Autocars (horaires/fréquences)
- Optimisation de l'offre du Pass Thelle Bus (TAD et Ligne Régulière)

AXE 2 – Optimiser l'utilisation de la voiture individuelle

Covoiturage

- Mener des actions vers les entreprises pour développer le covoiturage entre les salariés
- Partenariat avec une plateforme de covoiturage

Autopartage

- Expérimenter un service d'autopartage depuis des gares du territoire

AXE 3 – Développer les mobilités douces

- Développer les liaisons douces structurantes sur le territoire comme les projets réalisés en 2023 :

- Création d'une sente piétonne entre Puisseux-le-Hauberger et Bornel, notamment pour permettre aux collégiens du territoire de rejoindre le collège à pied ou en deux-roues et sécuriser leurs déplacements.

- Création d'une liaison entre Ercuis et Neuilly-en-Thelle, pour sécuriser les déplacements à pieds ou à vélo des administrés vers le centre de Neuilly.

Projet 2024 : Création d'une sente piétonne entre Laboissière-en-Thelle et Sainte-Geneviève, qui sécurisera également les déplacements des collégiens se rendant au collège de Sainte-Geneviève.

- Étudier avec les communes la valorisation des liaisons rurale via les chemins de randonnée.

- Mener une réflexion sur l'aménagement des aires de services/haltes de repos à destination des cyclotouristes.

AXE 4 – Poursuivre la structuration du réseau routier afin de faciliter les déplacements

- Poursuivre les démarches et études du projet de l'échangeur sur l'A16 en direction de Paris pour permettre d'améliorer le réseau routier et de valoriser l'environnement économique, tout en améliorant les conditions de vie des habitants.

- La Communauté de communes Thelloise œuvre avec la commune et le Conseil Départemental à la création d'un barreau routier reliant la RD 1001 à la RD 137 sur la commune de Noailles.



Les principaux enjeux sont les suivants :

- Concevoir une liaison au sud de la commune de Noailles afin de réduire le trafic routier, en particulier de poids lourds dans le centre de la commune, en dimensionnant les carrefours par des giratoires et l'aménagement linéaire de manière à répondre aux nécessités fonctionnelles, sécuritaires et financières.

- Désenclaver la zone d'activité de Noailles pour faciliter les déplacements des services publics (gendarmerie et pompiers) et en prévoyant une desserte adaptée.

- Diriger le flux de circulation, présent et à venir, généré par la zone d'activité économique.

AXE 5 – Sensibiliser et communiquer largement sur les bonnes pratiques

- Élaborer un plan de communication adapté à chaque public.
- Approbation du document en fin 2024.



CE QUI VA ÉVOLUER CETTE ANNÉE :



PASS THELLE BUS AXE 1 DU PMS

Évolution de la ligne urbaine de Chambly en septembre 2024 pour offrir une amplitude horaire plus importante : le matin à partir de 7h et le soir jusque 20h du lundi au samedi.



COVOITURAGE AXE 2 DU PMS

Plus de 1000 trajets ont été réalisés en covoiturage en 2023 sur le territoire, d'après l'observatoire du covoiturage.

Afin de développer la pratique dans la durée et ainsi réduire les auto-solistes, la CC Thelloise souhaite mettre en place un dispositif financier incitatif.

Un partenariat sera signé prochainement avec une plateforme, afin d'encourager la pratique du covoiturage sur le territoire. Le conducteur sera ainsi rémunéré en fonction des kilomètres parcourus et le passager voyagera **gratuitement**.

Retour sur les 20 ans du Pass Thelle Bus



Pour l'anniversaire du Pass Thelle Bus, un questionnaire-jeu a été proposé aux utilisateurs, ainsi que sur nos réseaux sociaux.

En répondant correctement aux questions posées, il était ainsi possible de gagner des chèques cadeaux, des places de cinéma, des entrées à la piscine ou encore des titres de transports !

Samedi 9 décembre 2023, lors du marché à Chambly, le Président Pierre Desliens et son Vice-Président Marc Virion ont procédé au tirage au sort parmi les bonnes réponses, afin d'attribuer les cadeaux aux gagnants, en compagnie de l'exploitant CFTM et des partenaires : SMTCO et Oise Mobilités.



Merci à nos partenaires : le centre commercial Leclerc Chambly, le cinéma Mégarama Chambly, la piscine Aquathelle, ainsi qu'à l'ensemble des participants !

Nous félicitons particulièrement le jeune Nathan, qui a remporté un abonnement semestriel pour voyager en Pass Thelle Bus.



oise-mobilite.fr | 0970 150 150



Infos : passthellebus.fr

Équipements du territoire



Marc VIRION

Vice-Président
EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE
TRANSPORT/VOIRIE
(Gymnases, piscine Aquathelle, Parkings communautaires,
Aire d'accueil des gens du voyage, terrains familiaux locatifs)



■ Agrandissement et extension : Aquathelle se jette à l'eau !

En 2024, la CC Thelloise s'investit pour redynamiser l'attractivité de votre centre aquatique.

L'intercommunalité engage ainsi une opération d'envergure, ayant notamment pour but de permettre :

- une rénovation technique
- la réhabilitation des vestiaires
- la création d'un circuit double flux pour permettre la simultanéité des pratiques
- la rénovation du toboggan

UNE EXTENSION AVEC RAJOUT :

- d'un **BASSIN D'ACTIVITÉS** de 120m²

- d'un **ESPACE BIEN-ÊTRE**

(sauna, hammam, bain bouillonnant, douche sensorielle, tisanerie et terrasse privative...)

- d'une **PLAINE DE JEUX EXTÉRIEURE**



Prévision budgétaire
5,932 M €

« Les 3 objectifs majeurs de ces travaux sont de densifier et développer l'accessibilité à la natation pour tous les publics, scolaires, cours et familiaux, mais aussi d'améliorer l'attractivité de l'équipement et ses performances d'exploitation, afin d'en augmenter la fréquentation » indique Marc Virion, Vice-Président délégué aux équipements d'intérêt communautaire.

Les travaux seront réalisés en prenant en compte la nécessité de limiter l'impact sur l'environnement, avec l'objectif de limiter les besoins en ressources et un choix de matériaux durables à faible impact environnemental.

Calendrier prévisionnel

Les travaux seront réalisés en site occupé, il est prévu seulement 2 fois 15 jours de fermeture.

- Démarrage en juin 2024
- Livraison à l'été 2025

Grille tarifaire 2024



- **Entrée Adulte**
6,00 € (4,80 €*)
- **Entrée Famille**
2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants
20,00 € (15,20 €*)
- **Séance Basic**
11,50 €
- **Séance Premium**
13,50 €
- **Entrée gratuite -3 ans**
- **Entrée Enfant**
de 3 à 11 ans inclus
5 € (3,80 €*)
- **Séance bébé nageur**
11,50 €
- **Stage de natation - 5 séances**
45,00 €
- **Abonnement mensuel Ludiboo**
170€ pour l'abonnement annuel 18,00 €/mois
- **Anniversaire**
10 enfants + 1 accompagnant (14€ par enfant supplémentaire) 140 €

*Résidents CC Thelloise

Renseignements : aquathelle.fr





MON PROJET RESPECTE-T-IL LE REGLEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MA COMMUNE?

Le règlement est consultable sur le géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr), sur le site internet de la commune ou à défaut, en commune. Pour information, beaucoup de règlements disposent que les châssis de toit doivent être plus hauts que larges et axés sur les ouvertures des niveaux inférieurs.

Documents à fournir pour une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PCMI)

✓ CERFA	à compléter, dater et signer.
✓ DP1/PCMI1	un plan de situation à l'échelle de la commune, mentionnant le nom des rues, quelques repères et pointant la parcelle concernée par le projet (https://www.geoportail.gouv.fr/carte).
✓ DP2/PCMI2	un plan de masse de l'unité foncière. Indiquer la toiture concernée par les travaux. Le plan devra être coté en 3 dimensions (longueurs, largeurs et hauteurs : égout et faîtiage), à l'échelle. Avant et après travaux, si le volume est modifié (exemple: création de lucarnes à l'occasion de l'aménagement des combles).
✓ DP11*/PCMI4	une notice décrivant le terrain et le projet, faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux (pose des châssis au nu du plan de couverture par exemple, teintes etc.).
✓ DP4/PCMI5	un plan des façades et toitures de la construction, coté et à l'échelle, avant et après travaux.
✓ DP5 ou 6*/PCMI6	un document graphique (type photomontage) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.
✓ DP7 et 8*/PCMI7 et 8	des photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et dans le paysage lointain.



Nombre de dossiers (CERFA + plans)
à déposer en mairie

4 exemplaires
(3 pour la commune, 1 pour le service instructeur)
5 exemplaires
si votre projet se situe dans le périmètre d'un monument historique

MON PROJET EST ACCEPTÉ, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Il devra être installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A.424-15 à A.424-19 du Code de l'Urbanisme, est disponible dans la plupart des magasins de matériaux.

DEVRAI-JE PAYER DES TAXES ou DES IMPÔTS (locaux, fonciers) ?

Le projet est assujéti à la taxe d'aménagement (parts communale et départementale).

Une participation pour l'assainissement collectif (PFAC) sera à régler si la surface de plancher de votre projet est supérieure à 20m².

L'aménagement des combles donne lieu à la mise à jour de l'impôt. Il vous appartient d'en faire la déclaration au centre des impôts dont vous dépendez.

Gestion des déchets



Jean-Jacques DUMORTIER
Vice-Président
ENVIRONNEMENT
(prévention-gestion et valorisation des déchets)

Collecte des biodéchets



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités ayant en charge la gestion des déchets doivent proposer une solution de tri à la source des biodéchets avec la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

Plusieurs options ont donc été choisies par la CC Thelloise :

- Vente de composteurs bois auprès de administrés, avec près de 4000 composteurs vendus à tarif préférentiel depuis 2009 (20 € le 400 litres et 22 € le 600 litres)

VENTE DE COMPOSTEURS : Pour acheter un composteur contactez nos services au 03 44 26 99 50 - tapez 1

- Accompagnement des professionnels dans leurs projets
- Développement du compostage partagé via les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété
- Formation au compostage à destination des habitants, directement dans les communes du territoire, ou en visioconférence
- Maintien de la collecte des végétaux (du 1^{er} avril au 29 novembre en 2024) et maintien de l'apport en déchetterie



À NOTER : Contrairement à certaines fausses informations, aucune amende ne sera mise en place

Collecte des smartphones



Créer des emplois

En France et en Afrique, où les composants seront recyclés pour être revalorisés



Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles recyclés seront reconditionnés et revendus au profit d'Emmaüs International



Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme



DÉPOSEZ-LES
DANS VOTRE MAIRIE

Téléphones et accessoires

PARTENARIAT AVEC ORANGE
SOUTIEN DU PROGRAMME RE (RECYCLAGE, RECONDITIONNEMENT, RÉPARATION, REPRISE)
DANS LE CADRE DE NOS COMPÉTENCES PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS



■ Nouveau site pour la collecte des encombrants

La COLLECTE
de VOS ENCOMBRANTS
sur RDV



**PAS BESOIN
D'ÊTRE
MUSCLÉ,
POUR DIRE ADIEU
À VOTRE VIEUX CANAPÉ !**

thelloise-encombrants.fr

FAITES-VOUS COLLECTER EN QUELQUES CLICS !

APPEL GRATUIT
N°Vert 0 800 853 416

RAPPEL DES CONSIGNES :

- MOBILIER D'AMEUBLEMENT DÉMONTÉ
- SORTIE DES DÉCHETS LA VEILLE AU SOIR DU RENDEZ-VOUS
- VOLUME LIMITÉ À 1M3 PAR COLLECTE
- LONGUEUR MAX. 2M / LARGEUR MAX 1,5M / POIDS MAX 75 KG
- **INTERDIT** : DÉCHETS VÉGÉTAUX, GRAVATS, PEINTURE, PNEUS, PRODUITS CHIMIQUES, FERRAILLES, DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

■ Subventions pour l'achat de récupérateurs d'eau et broyeurs

BROYEUR DE VÉGÉTAUX
100€ REMBOURSÉS*
sur votre achat !



**NOUVEAUTÉ
2024**

RÉCUPÉRATEUR D'EAU
50€ REMBOURSÉS*
sur votre achat !



*** BROYEURS DE VÉGÉTAUX :**
JUSQU'À 100 € DANS LA LIMITE DU PRIX TOTAL

RÉCUPÉRATEURS D'EAU :
JUSQU'À 50 € POUR UN MONTANT MINIMUM
DE 200 € D'ACHAT

**1 DEMANDE PAR PÉRIODE DE 8 ANS
DOSSIER À REMPLIR SUR THELLOISE.FR**

FORMULAIRE
DE DEMANDE



EN FLASHANT ICI

Formations au compostage

INFOS/LIEUX

&

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

03 44 26 99 50

TAPEZ !

GRATUIT
DANS VOS
COMMUNES

10h à 12h &
14h à 16h

- Samedi 25 mai : Balagny-sur-Thérain
- Samedi 21 septembre : Boran-sur-Oise
- Samedi 9 novembre : Mortefontaine-en-Thelle




Thelloise
communauté de communes
www.thelloise.fr

